



Mise en disposition

Mobilier et équipement non médical en surplus

1. Une demande Octopus est remplie par le gestionnaire disposant du mobilier ou équipement ou une agente administrative de son service en cliquant sur la tuile des services techniques.
2. Les informations devant être renseignées sont :

- Réseau local de service de provenance;
- Adresse de l'installation et numéro de local;
- Description du mobilier;
- État
- Autres informations pertinentes (état brisé? Bris réparable?);
- Dimension
- Quantité
- Photo
- Considérant que l'espace en entrepôt est limité, est-ce que le mobilier ou équipement peut rester en place s'il n'est pas réclamé suite au délai du processus de mise en disposition?

Veuillez noter que le processus de mise en disposition prend environ un mois, conformément à notre objectif de favoriser la réutilisation du mobilier en bon état.

3. Le mobilier est offert pour une durée minimale de deux semaines à l'interne du réseau.
 - Des validations sont alors faites avec l'équipe de planification immobilière pour déterminer si le mobilier ou équipement sera envoyé à l'entrepôt, ou peut être utilisé dans le cadre d'un projet.
4. Par la suite, si personne du CISSMO n'est intéressé, la DST transmet l'offre à l'adresse : dispositiondumobilieretdelequipementensurplus@ssss.gouv.qc.ca pour une durée de deux semaines.
5. Après ce délai, le mobilier est offert aux organismes de la région pour une durée de deux semaines.
6. Suite à ce délai, si personne n'est intéressé, le mobilier ou équipement est offert à l'organisme Collaboration santé internationale (csi@csiquebec.org).

Répondent en général assez rapidement, mais il peut s'écouler deux mois avant qu'ils passent récupérer le mobilier ou l'équipement.

 - Si intérêt d'un organisme local ou international :
 - Il est de leur responsabilité de venir chercher le mobilier.
 - La personne qui détient le mobilier sera alors informée par la DST de la date à laquelle ils vont passer, afin que la personne qui détient le mobilier ou équipement puisse mettre le tout prêt à partir au quai de marchandises.

7. Si aucun organisme n'est intéressé :

Si le mobilier ne peut rester dans le local actuel, et que le transfert en entrepôt n'est pas envisagé, la requête Octopus sera transférée à hygiène et salubrité pour la mise au rebut avec un message automatique destiné au demandeur.

